

Fernando Oliveira & Bastien Marianelli
Membres CGT titulaires du CE
Iffet Yazici-Libbrecht
Représentante syndicale CGT au CE
Tokheim Services France Grand Paris

Le Plessis-Robinson, le 25 février 2014.

Frédéric Canler
Président du CE Tokheim Services France
Grand Paris
9, avenue Galilée
92350 Le Plessis-Robinson

Lettre recommandée avec accusé de réception n° 1 A 084 268 0350 2

Objet : Dysfonctionnement du CE TSF Grand Paris

Monsieur,

Dans votre courrier du 30 janvier 2014, vous avez affirmé : « Nous avons été informés par le secrétaire du Comité d'Établissement Grand Paris, de ce que le rapport de gestion du comité sortant avait été établi et pourrait être présenté au Comité d'Établissement Grand Paris lors de sa prochaine réunion. Nous vous assurons de notre volonté que la présentation de ce rapport puisse permettre de clarifier la situation comptable et financière de l'instance et, ainsi, de mettre fin à un conflit nuisible au bon fonctionnement de cette instance. »

De la même façon, dans votre courrier de réponse à l'inspection du travail daté du 10 février 2014 – courrier dont nous avons obtenu une copie lors de la réunion du Comité d'Établissement de ce matin –, vous réitérez : « À ce titre, le secrétaire actuel du Comité d'Établissement Grand Paris nous a informés de ce que le rapport de gestion du Comité sortant avait été établi et pourrait être présenté au Comité d'Établissement Grand Paris lors de la prochaine réunion. Vous trouverez, en annexe, le courrier par lequel le secrétaire prend cet engagement. Nous devrions pouvoir être en mesure de vous communiquer ce rapport de gestion, une fois ce dernier présenté à l'instance, sa valeur nous étant tributaire de son examen par les élus ».

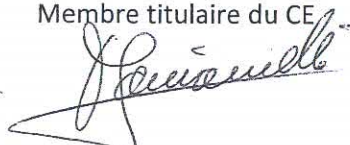
Or, la présentation du compte-rendu détaillé de gestion du Comité d'Établissement sortant n'était pas marquée à l'ordre du jour de la réunion du Comité d'Établissement d'aujourd'hui au Plessis-Robinson, (voir ordre du jour ci-joint), et par conséquent, il n'y a eu aucune présentation de compte-rendu détaillé de gestion comme vous l'avez mentionné dans vos courriers cités plus haut. Nous vous rappelons donc que vous ne vous êtes toujours pas conformés à l'article R2323-38 du Code du travail, permettant à un Comité d'Établissement élu de donner quitus au Comité d'Établissement sortant pour sa gestion.

Merci pour votre attention.

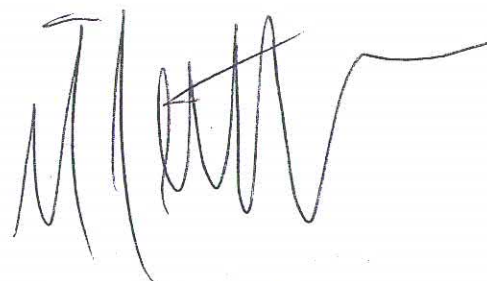
Fernando Oliveira
Membre titulaire du CE



Bastien Marianelli
Membre titulaire du CE



Iffet Yazici-Libbrecht
Représentante syndicale au CE



Pièce jointe :

-Ordre du jour de la réunion du Comité d'Établissement du 25 février 2014

Copie :

-Sylviane Robertin, inspectrice du travail Le Plessis-Robinson

-Cécile Marey-Charni, inspectrice du travail Trappes

-Jean-Pascal Arnaud, DRH Groupe Tokheim

-Élus CE TSF Grand Paris : Bertrand Lepicard, Corinne Trocellier, Bernard Martin, Sergio Dias Soares, Pascal Legrand, Gérald Peterschmitt, Antonio Dias, Jean-Michel Leroy

-Jacques Tabard, représentant syndical au CE TSF Grand Paris

COMITE D'ETABLISSEMENT TOKHEIM GRAND PARIS

ORDRE DU JOUR DU COMITE D'ETABLISSEMENT LE 25 FEVRIER 2014 AU PLESSIS à 9H00

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Entreprise de janvier 2014.
2. Données économiques et sociales.
- 3 Chiffre d'affaires et marge.
- 4 Tableau d'analyse global qualité TSF.
- 5 Statistiques HSE globales travaux et maintenance.
- 6 Point sur les remontées de régie potentielle.
- 7 Liste des postes ouverts.
- 8 Heures supplémentaires de janvier.
- 9 Bilan trésorerie social 2013 et fonctionnement 2012 2013.
- 10 Mise en place de la nouvelle procédure des paiements des œuvres sociales.
- 11 Présentation du budget prévisionnel des œuvres sociales pour 2014.
- 12 Quel est le résultat et la tendance des salariés sur l'enquête de la nouvelle cantine.
- 14 Y a-t 'il une possibilité de rendre la mutuelle non obligatoire, certaines entreprises l'on fait mettre en place lors de l'accord, et donc par un justificatif de l'entreprise TSF la mutuelle du conjoint ne serait pas obligatoire si son accord d'entreprise le précise.

Questions diverses

Le Secrétaire du CE Grand Paris
Bertrand LEPICARD

